Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 23/02/2023 à 16h38
Réference de l'AR : 054-200043693-20230220-2023_013-DE
Affiché le 23/02/2023 ; Certifié exécutoire le 23/02/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 23-01-13

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU 20 FEVRIER 2023

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	33	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	2	(b)
Nombre de procurations	8	(c)
Soit un total de votants potentiels de	43	(a+b+c)

Objet
PROJET 6 HEURES DE NATATION / PISCINE

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* :MULDER D (BASLIEUX)- P MOSCATO (BAZAILLES)-SAPA D (BOISMONT)– GRETHEN P (CHARENCY)- GEORGES D (DONCOURT) -J WEISS (EPIEZ) – JL THOMAS (FRESNOIS)- J THOMAS (han devt pierrepont)- JP JACQUE (LONGUYON) –C PERCHERON (LONGUYON) – J SAILLET (LONGUYON)- LAHURE E(LONGUYON)- M POLLRATZKY (LONGUYON) D PIEDFER (LONGUYON)-L -TROMBINI AM (LONGUYON) – LECOINTRE C (LONGUYON)- M BORASO (LONGUYON)-- H BIZOT (LONGUYON)- G PAQUIN (LONGUYON)-JJ PIERRET (MONTIGNY SUR CHIERS)-B DELATTRE (OTHE)- E JIRKOVSKY (PETIT FAILLY)- J MOINEAUX (PIERREPONT)- M FAIETA (PIERREPONT)- A SIROT (st JEAN LES LONGUYON) - R SAUNIER (ST PANCRE)-JENNESSON R (ST SUPPLET)- JP DEMUTH (VILLE AU MONTOIS)-VERRON L (VILLERS LA CHEVRE)- A DYE PELLISSON (VILLERS LA CHEVRE)- E GILLARDIN (VILLERS LE ROND)- JP DALLA RIVA (VILLETTE)- LAURENT C (VIVIER SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : BIANCHI G (GRAND FAILLY) – SEBAA D (TELLANCOURT)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* **:** JF MARIEMBERG ALLONDRELLE à B DELATTRE OTHE- JF AZZARA BEUVEILLE à J THOMAS HAN DEVANT PIERREPONT- GUILIN P BEUVEILLE à FAIETA M PIERREPONT- DIDIER F COLMEY à WEISS J EPIEZ- WOJCIK JL LONGUYON à LAHURE E LONGUYON- HOUSSON L LONGUYON à POLLRATZKY M LONGUYON- FOULON N LONGUYON à JP JACQUE LONGUYON- GERARD G LONGUYON à PAQUIN G LONGUYON

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 22/02/2023, que la convocation du Conseil avait été faite le 14 FEVRIER 2023 Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Organisation d'un projet d'animation, qui se déroulera le samedi 15 avril 2023, de 13h00 à 19h00, réalisé par un stagiaire en formation BPJEPS AAN au CREPS de Nancy en alternance à la piscine de Longuyon.

Dans le cadre de sa formation, il doit mettre en place un projet d'animation dans la structure et il sera évalué à l'oral et à l'écrit par le CREPS.

L'événement consiste à accueillir des participants sur un créneau de 6 heures pour nager la plus longue distance possible, de manière individuelle ou en équipe. Les participants peuvent s'arrêter pour se désaltérer, ou manger une collation. A la fin de l'événement, des diplômes seront distribués à tous les participants. Les meilleures performances se verront offrir en plus des cadeaux.

Cet événement est réalisé en partenariat avec l'association de la Ligue contre le cancer. Un stand d'information sera mis en place pour communiquer auprès du public. Les participants seront invités à faire un don pour la recherche contre le cancer et aider l'association dans ses actions d'information, de prévention et d'aide aux malades. Tous les bénéfices de l'événement seront reversés à l'association.

L'organisation de cet évènement nécessite certaines dépenses, afin de les couvrir la T2L va faire appel aux entreprises locales par le biais d'un partenariat financier.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré

A l'unanimité,

Décide D' autoriser le Président à signer des attestations de partenariat, à encaisser les sommes promises et à effectuer les dépenses nécessaires à l'organisation de l'évènement.

Fait à LONGUYON le 22/02/2023

Le Président

Jean-Pierre JACQUE